

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET N° 71-140 /CP/SGG.  
du 17 Juillet 1971

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;  
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil  
Présidentiel;  
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du  
Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 17 juillet 1971, M. Yama CHABI, Ministre  
du Développement Rural et de la Coopération, est chargé de l'intérim du Ministre  
de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pendant l'absence de Mr Albert  
OUASSA.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 17 Juillet 1971

par le Président du Conseil Présidentiel,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Hubert MAGA

AMPLIATIONS:

PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - Ministères 11 -  
HC 3 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 5 -  
Gde Chanc. 1 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 -